



FEUILLE DE DÉPENSES ET DES FRAIS DU JUGE DE L'AAC

JUGE: _____

CLUB/CONCOURS: _____

DATES DU CONCOURS (ET DÉPLACEMENT) : _____

DÉPENSES:

Déplacement en avion

Billet d'avion \$

Stationnement (\$/jour x #jours) \$

Autre (Taxi/limousine, location véhicule + essence, déplacement) \$

Kilométrage:

Il incombe au groupe hôte de payer le transport du juge aller-retour pour son mandat. Si le juge préfère conduire son véhicule ou en louer un, le club hôte peut, à sa discrétion, couvrir la totalité du coût ou l'équivalent d'un billet d'avion, selon ce qui le moins coûteux. Le juge et le groupe hôte peuvent conclure une autre entente ou accepter un autre tarif au kilomètre, mais ils doivent s'entendre sur les dépenses couvertes avant l'acceptation d'un mandat.

De: _____ À: _____ aller-retour: Oui Non

de kilomètres _____ @ 0,50 par kilomètre = _____ \$

Dépenses diverse:

Voici les dépenses raisonnables qu'un juge peut encourir afin d'accepter un mandat. L'hébergement est couvert par le groupe hôte et bien qu'on puisse offrir au juge de l'héberger ailleurs qu'à l'hôtel, le juge n'est pas obligé d'accepter cette option. Le juge et le groupe hôte peuvent conclure d'autres ententes mais les dépenses doivent être divulguées et acceptées de part et d'autre avant l'acceptation d'un mandat.

Repas (pendant le déplacement et/ou les jours du concours) \$

Hôtel/motel (hébergement par le club/groupe à la discrétion du juge) \$

Impression/photocopies \$

Pension chiens/soin des chiens \$

Autre \$

TOTAL DES DÉPENSES \$

FRAIS DE JUGEMENT:

Les juges peuvent, à leur discrétion, prendre une autre entente. Sans autre entente, ceci est le minimum stipulé par l'AAC. Les groupes hôtes peuvent offrir plus par passage et/ou un cadeau au juge, selon leur politique.

Un juge: **Minimum de 100\$/jour ou 1,25\$/passage**, selon le montant le plus élevé des deux, jusqu'à un maximum de 250 passages/jour. Passages extra 3,00\$/passage. *Note: pour le relais en équipe, les frais sont de 1,25\$/chien.*

Deux juges ou plus: **Minimum of 50\$/jour ou 1,25\$/passage**, selon le montant le plus élevé des deux, jusqu'à un maximum de 250 passages/jour. Passages extra 3,00\$/passage. *Note: pour le relais en équipe, les frais sont de 1,25\$/chien.*

Nombre max. de parcours: 9 parcours/jour/juge. Parcours extra 50,00\$/parcours.
Spécial, Vétérans et jeunes conducteurs **NE** sont **PAS** considérées comme des épreuves distinctes.

Jour 1: # de passages (<= 250) _____ @ **1,25\$** (ou _____ \$) \$

de passages (> 250) _____ @ 3,00\$ \$

de parcours > 9 _____ @ 50,00\$ \$

Jour 2: # de passages (<= 250) _____ @ **1,25\$** (ou _____ \$) \$

de passages (> 250) _____ @ 3,00\$ \$

de parcours > 9 _____ @ 50,00\$ \$

Jour 3: # de passages (<= 250) _____ @ **1,25\$** (ou _____ \$) \$

de passages (> 250) _____ @ 3,00\$ \$

de parcours > 9 _____ @ 50,00\$ \$

TOTAL DES FRAIS DE JUGEMENT \$

Moins le coût du vol du chien et d'hôtel pour le chien (si l'hôte ne couvre pas cette dépense)..... \$

Moins les frais d'inscription au concours (si l'hôte ne couvre pas cette dépense)..... \$

MONTANT TOTAL DÛ \$

Merci de m'avoir invité à juger pour votre groupe.